



*Valorisez vos **A**cquis d'**E**xpériences pour obtenir un diplôme universitaire*

La VAE, c'est quoi ?

Dispositif élaboré dans le cadre du projet européen Inprove (capacity building).

Approuvé par le ministère de l'enseignement supérieur.

La VAE permet d'obtenir tout ou une partie d'un diplôme sans avoir à suivre un cursus universitaire, en valorisant vos expériences professionnelles, sociales ou de formations via une approche dossier.

La VAE, pour qui ?

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat,
- Vous êtes titulaire d'une licence,
- Vous êtes salarié, bénévole ou demandeur d'emploi.
- Vous avez un minimum de 5 ans d'expériences professionnelles dans le même domaine.

Les VAE proposées au niveau national

Licences professionnalisantes

- Mesures physiques
- Gestion des entreprises et administration
- Technologie de traitement du pétrole et du gaz
- Développement Web et infographie
- Agro-alimentaire
- Protection des réseaux électriques
- Maintenance industrielle
- Maintenance aéronautique
- Géomètre Topographe
- Technologie des Huiles Essentielles et Végétales

Masters professionnalisants (licence requise)

- Gestion durable de déchets et procédés de traitement
- Génie pétrolier
- Efficacité énergétique dans le bâtiment résidentiel et tertiaire



La VAE, comment ?

Le processus de VAE est constitué de 5 étapes explicitées par le schéma ci-dessous.



LP Technologies de transformation des céréales

Les compétences à valoriser

1. Assurer le cheminement des céréales de la récolte au stockage
2. Agréer la réception des grains de céréales
3. Piloter une ligne de transformation des céréales
4. Gérer une équipe de production
5. Assurer la commercialisation des produits céréaliers.

LP Maintenance industrielle

Les compétences à valoriser

1. Planifier les opérations de maintenance et suivre leur mise en œuvre
2. Contrôler les interventions de maintenance et proposer des axes d'amélioration
3. Assurer le bon fonctionnement de l'équipement
4. Assurer l'amélioration de l'outil de la production.

LP Efficacité énergétique dans le bâtiment résidentiel et tertiaire

Les compétences à valoriser

1. Superviser le déroulement des études et les contrôles thermiques des bâtiments
2. Analyser les obligations et enjeux de l'étude thermique et des contrôles techniques
3. Établir des rapports d'étude et contrôles réglementaires.

Les compétences Transversales

1. S'insérer en milieu professionnel
2. S'adapter au milieu professionnel
3. Assurer le développement et l'évolution du milieu professionnel

UNIVERSITY
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM
جامعة عبد الحميد بن باديس
مستغانم

Contactez nous !



Av. Hamadou Hossine, Mostaganem,
Algérie



referentvae@univ-mosta.dz



<http://vae.univ-mosta.dz>